



AVIS PUBLIC

Avis est donné par le soussigné, greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog, que le conseil de la MRC de Memphrémagog, à une assemblée ordinaire tenue à la salle du Conseil de la municipalité d'Austin le 15 avril 2026 a adopté un règlement, à savoir :

RÈGLEMENT NUMÉRO 14-26

Règlement 14-26 modifiant le règlement 12-18 relatif à la durée d'existence du programme du fonds d'aide au démarrage et à la croissance (FADC)

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement en se rendant au bureau du secrétaire de sa municipalité ou au bureau du greffier-trésorier de la MRC de Memphrémagog, 455, rue MacDonald, Magog, Québec, durant les heures d'ouverture.

Donné et signé à Magog, ce 20 avril 2026.

Dominick Faucher
Greffier-trésorier